

État répressif ... et armé ...PJ 3 ...Exclusif : nous vous révélons comment Macron a composé le nouveau gouvernement qui vient d'être nommé pendant les fêtes de fin d'année.

Il s'agit d'une expérience sociale à l'échelle d'un pays.

MÉLANGE DES GENRES AU CŒUR DE L'ÉTAT RÉPRESSIF

– Chaises musicales entre la police, l'IGPN et le Ministère de la Justice

–

La séparation des pouvoirs ? Un lointain souvenir. La preuve avec Gérald Darmanin, qui passe du Ministère de l'Intérieur à celui de la Justice, alors même qu'il a été visé par des enquêtes pour violences sexuelles et qu'il prend partie pour Marine Le Pen dans le cadre d'un procès en cours.

Ce mélange crapuleux ne concerne pas que les Ministres, mais toute la chaîne de commandement. Si l'on vous dit qu'une fonctionnaire a été tour à tour payée par une entreprise privée, puis porte-parole du Ministère de la Justice, directrice de la Police des Polices et enfin membre du cabinet personnel de Darmanin, vous voyez le problème ? Évidemment. Mais pas les macronistes.

La magistrate Agnès Thibault-Lecuivre, 44 ans, vient d'être nommée directrice de cabinet de Darmanin, alors qu'elle était jusqu'ici à la tête de l'IGPN, l'Inspection générale de la police nationale, la police des polices, quand lui-même était Ministre de l'Intérieur.

En fait, cette magistrate a toujours marché dans les pas de Darmanin, qui l'a placée aux postes clés dont il avait besoin. Elle était déjà dans son cabinet quand il était à l'Intérieur, avant de faire un tour dans une boîte privée de conseil – où elle se spécialise dans la «communication de crise», une formation utile quand on travaille avec Darmanin qui passe son temps à mentir comme un arracheur de dents – puis à la tête de l'IGPN, nommée par son mentor.

Rendez-vous compte : en quelques années, une vassale de Darmanin, qui lui est totalement subordonnée, a été successivement dans le cercle de commandement de la police française avant d'être chargée d'enquêter sur elle. Et la même personne est désormais chargée de la politique pénale de la France. Avec une telle confusion, il est parfaitement logique que la police bénéficie d'une impunité totale et assumée.

Prenons le cas des Gilets Jaunes : alors que des milliers de vidéos

attestent de violences policières atroces, qu'il y a des témoins à profusion, des preuves et des procédures judiciaires, les chiffres sont accablants : sur 456 enquêtes judiciaires suite à des plaintes pour violences policières, 70% ont été classées sans suite après des enquêtes bâclées de l'IGPN, et la quasi totalité n'a jamais abouti. On peut dire bravo à Agnès Thibault-Lecuivre, qui a été d'une efficacité redoutable.

Autre affaire, celle de Steve, noyé à Nantes le soir de la fête de la musique en 2019 à cause d'une charge policière. Non seulement le commissaire responsable de ce décès n'a pas été condamné, mais il a bénéficié d'une promotion ! Logique : avec le réseau de Darmanin, on peut à la fois couvrir les responsables – avec l'IGPN – et leur faire des cadeaux – en offrant de bons postes au sein de l'appareil policier. C'est du circuit court.

Ce mélange consanguin est courant : Frédéric Veaux qui était jusqu'en 2024 Directeur Général de la Police Nationale, c'est-à-dire patron de tous les policiers de France, est marié à Véronique Malbec, qui a été procureure à Rennes et à Versailles, puis secrétaire générale du ministère de la Justice et directrice de cabinet du ministère, sous les ordres de Dupont-Moretti.

En février 2022, celle-ci était nommée par le clan Macron pour siéger au Conseil Constitutionnel, l'instance chargée de veiller au respect de la Constitution et du principe de séparation des pouvoirs. C'est le Conseil Constitutionnel qui a notamment validé la réforme des retraites en avril 2023, alors que la loi avait été imposée par 49-3 en violant tous les principes démocratiques.

Bref, quand Frédéric et ses hommes commettaient des violences policières ou que Macron outrepassait ses droits, il n'y a aucune chance que la justice et les instances de contrôle s'y opposent. Pas plus qu'avec une Agnès Thibault-Lecuivre qui passe de l'IGPN à la justice et à la police. Quand ce sont littéralement les mêmes personnes ou petits cercles qui sont à la fois au pouvoir et qui sont chargées de contrôler les potentiels abus du pouvoir, cela s'appelle un régime autoritaire.

Le lien entre institutions policière et judiciaire, théoriquement indépendantes l'une de l'autre, est désormais de l'ordre du lien conjugal ou amical.